



DEPARTEMENT DE LA  
HAUTE-GARONNE 31600

ARRONDISSEMENT DE MURET

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE SEYSSES

**ARRETE 2022-355**  
**RELATIF A L'ATTRIBUTION D'UN NUMÉRO DE VOIRIE**

Vu les articles L 2212-1, L.2212-2 et L.2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article R 131-5 du Code des Communes,

Vu la circulaire n° 121 du 21 mars 1958 du Ministère de l'Intérieur,

Considérant que la numérotation des habitations constitue une mesure de police générale que seule l'autorité municipale peut prescrire,

Le Maire de la ville de SEYSSES,

**ARRETE**

**Article 1 :** À compter de ce jour, il est prescrit l'insertion d'un nouveau numéro, Chemin de Gay à SEYSSES.  
**Jérémy DEJEAN et Manon FOULC**  
**Numéro 1401 Chemin de Gay, 31600 SEYSSES**  
**Section cadastrale : AR 198p – 199p**

**Article 2 :** Leurs propriétaires et occupants seront tenus d'utiliser l'adresse indiquée.

**Article 3 :** Toute modification du numérotage des maisons, immeubles ou bâtiments est subordonnée à un arrêté municipal.

**Article 4 :** Le présent arrêté peut être déféré devant le tribunal administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera remise au bénéficiaire et à Monsieur le Directeur du Centre des Impôts à MURET -31- au moyen d'un tableau récapitulatif en fin d'année.

Fait à SEYSSES, le 15 décembre 2022

Le maire  
**Jérôme BOUTELOUP**

Certifié exécutoire,

Affiché le 22 décembre 2022 jusqu'au 22 février 2023

Département :  
HAUTE GARONNE

Commune :  
SEYSSES

Section : AR  
Feuille : 000 AR 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 15/12/2022  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

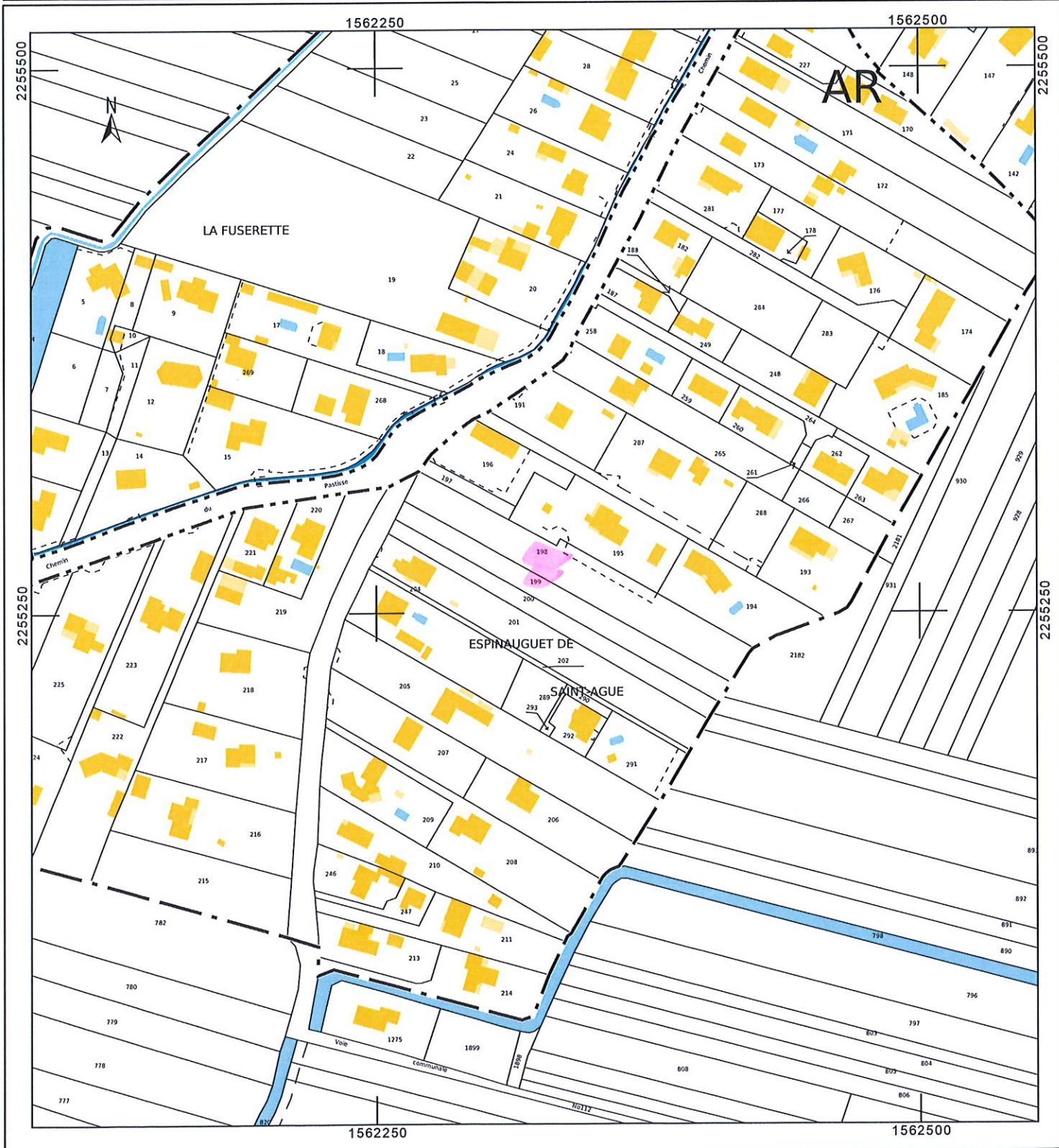
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Jeremy DEJEAN  
Manon FOULC  
1401 chemin de Gay  
AR 198 P-199 P  
Arrêt n° 2022-355

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
MURET  
159 Avenue Jacques Douzans 31600  
31600 MURET  
tél. 05.62.23.12.40 - fax 05.62.23.12.32  
cdf.muret@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



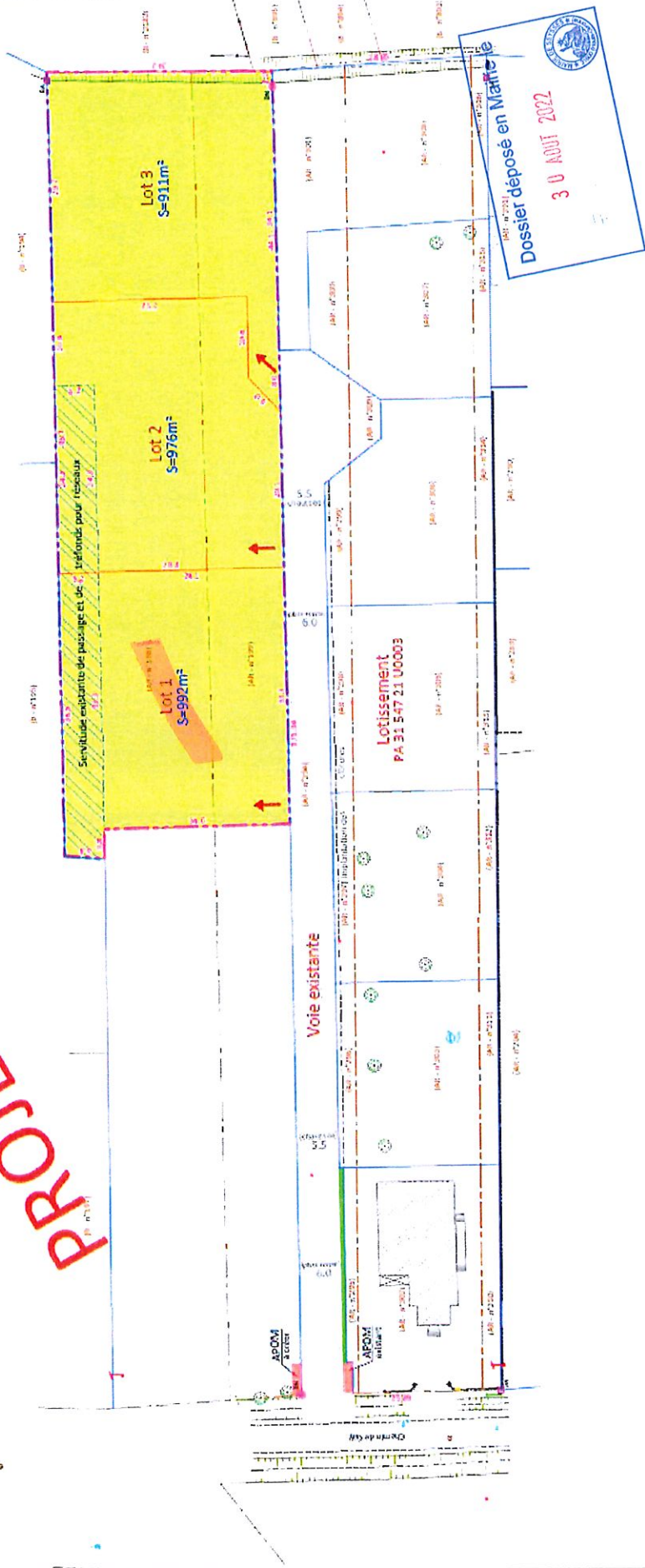
# PA4 - PLAN DE COMPOSITION

1/500

Nota : Cotes et surfaces provisoires sous réserve de bornage.

| Récapitulatif des surfaces |                     |
|----------------------------|---------------------|
| Surface lot 1              | 952 m <sup>2</sup>  |
| Surface lot 2              | 976 m <sup>2</sup>  |
| Surface lot 3              | 911 m <sup>2</sup>  |
| Surface totale             | 2879 m <sup>2</sup> |

PROJET



Dossier déposé en Mairie

3 0 AOÛT 2022

**Nota :**

- Les réseaux indiqués sur ce plan sont ceux apparents et/ou indiqués par le propriétaire.
- Ce plan ne peut être reproduit sans l'accord du Géomètre-Expert, seule la signature du Géomètre-Expert certifie la conformité de ce plan à l'original.
- Ce plan n'a pas fait l'objet d'un bornage contradictoire.
- La limite joignant la voie publique n'a pas fait l'objet d'une détermination d'alignement.
- L'application cadastrale est la superposition et l'adaptation du plan cadastral sur le relevé de terrain. En aucun cas elle ne peut être considérée comme une limite de propriété.
- Le périmètre du lotissement découle de l'état des lieux relevé effectué le 21/04/2021, de l'application cadastrale et des éléments en notre possession à la date du relevé.
- Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système RGF93-CO43 (Classe de précision 1).
- Le nivellement est rattaché au NGF (GPS)

**Périmètre du lotissement**

- Accès au lot
- Espace privatif (Lois)
- Aire de préservation des œuvres mégalithes
- Voie existante
- Service existant de passage et de tronçons pour réseaux à créer
- Chemin existant
- Service existant de passage et de tronçons pour réseaux au profit des parcelles B n°194 et n°195

**Légende :**

- BN Borne OGE nouvelle
- BA Borne OGE existante
- Clou d'arpentage
- Application cadastrale
- Limite de lot
- Réseau Eau Potable
- Réseau Eaux Pluviales
- Réseau Eaux Usées
- Arbres
- Réseau Electrique
- Réseau Télécom
- Réseau Gaz
- Bâtiment existant
- Fosse
- Talus

M. Jeremy DEJEAN  
Mme Marion FOULC

**PLAN DE COMPOSITION**

Permis de construire fait le : 26/08/2022

166208

AFB